



Communiqué interfédéral du 4 décembre 2007

Confirmation de l'appel à l'action pour le jeudi 6 décembre 2007 et intervention auprès du Ministre du Travail

La séance de négociation s'est terminée tard hier. Elle a été suivie d'une réunion interfédérale afin d'analyser les propositions et de déterminer la stratégie d'action par rapport au 6/12/07.

Vous trouverez ci-dessous le communiqué des Fédérations ainsi que les modalités d'action locale.

COMMUNIQUÉ INTERFÉDÉRAL

Les fédérations syndicales CFDT, CGT, FO, CFE-CGC et CFTC confirment ce soir l'appel à une journée d'action avec arrêt de travail le jeudi 6 décembre 2007.

Si elles considèrent que d'ores et déjà l'action du personnel a permis des évolutions, elles estiment toujours que le compte n'y est pas et que les mesures proposées ne permettent pas de régler les situations des agents à moyen et long terme.

Elles demandent le report de la Commission Paritaire de Branche au vendredi 7 décembre 2007 en

exigeant des employeurs qu'ils apportent des réponses plus conséquentes et plus en rapport avec les résultats financiers des entreprises.

Elles prennent dès ce jour l'initiative d'une intervention auprès du Ministre du Travail le jeudi 6 décembre 2007.

Une réunion intersyndicale se tiendra le mercredi 5 décembre 2007 pour que les cinq fédérations formulent des propositions permettant des avancées significatives pour tous.

MODALITÉS LOCALES

S'inscrivant pleinement dans le processus d'actions nationales, les organisations syndicales CGT, CFDT, FO de LOIRE, estiment largement insuffisantes les propositions des employeurs. Afin de faire le point sur les avancées mais aussi sur les points de blocage, les syndicats CGT, CFDT et FO appellent le personnel à :

FAIRE GREVE LE 6/11/07 A PARTIR DE 15 HEURES
A participer aux Assemblées Générales afin de faire le point sur la situation
A St Etienne, salle des Conférences à 15h30
A Roanne - rue Raoul Follereau à 15h30